

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 379

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ckère, ce sera la faute des peuples, qui ne doivent pas laisser s'endormir l'opinion publique, faute de quoi tout finira en rhétorique!...» Et la façon dont cette opinion publique doit se manifester a fait, à la suite de cet exposé, l'objet d'un intéressant échange de vues, dont le compte-rendu nous entraînerait malheureusement trop loin pour la place dont nous disposons, mais sur les détails duquel nous pourrions peut-être revenir aussi un jour.

Après l'intermède d'un thé au Club International qui permit aux participantes à la Conférence de continuer une discussion animée et de prendre mieux contact entre elles, la séance recommença avec un second exposé du baron de Rheinbaben (Allemagne): *Traffic, et limitation des armes, des munitions et du matériel de guerre.* L'orateur, qui s'exprimait dans un anglais impeccable présenta une vue d'ensemble fort intéressante des efforts déjà tentés dans ce domaine de la limitation, que l'heure avancée ne permit malheureusement pas de discuter, diverses réunions privées étant prévues pour ce même soir.

M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, l'écrivain spirituel et raffiné, et le politique clairvoyant, ayant été malheureusement empêché au dernier moment de parler le dimanche après-midi de l'Organisation de la Paix, un temps plus long fut accordé de ce fait à la question du *Désarmement moral*, que Mrs. Corbett Ashby, membre de la sous-Commission de la Conférence du Désarmement qui étudie cette question, avait accepté de traiter. Mrs. Ashby ayant bien voulu nous confier ses notes, nous publions dans notre prochain numéro un compte-rendu détaillé de cet exposé, fait avec conviction, clarté et vie, et qui aurait prouvé, si cela était nécessaire, la capacité des femmes à s'occuper de politique. Car

ce que nous avons apprécié, aussi bien dans cet exposé que dans la discussion qui l'a suivi, c'est le niveau auquel s'est maintenue l'atmosphère, alors qu'il est si facile pour des orateurs moins en contact avec la politique et l'économie politique internationales de se perdre dans des banalités sentimentales, en parlant de ce désarmement moral, qui risque parfois beaucoup de n'être qu'un moyen dilatoire pour camoufler l'échec du désarmement matériel.

Cette Conférence étant une Conférence d'études, aucune résolution n'a été votée à son issue, mais il a été annoncé que, puisque cette initiative avait rencontré pareil accueil, l'idée pourra en être reprise une seconde fois. Disons encore que, soit le samedi, soit le dimanche, des lunchs très animés au Club international avaient réuni la majorité des participantes: le premier fut présidé par Miss Dingman, qui exposa en termes excellents l'activité du Comité International féminin pour le Désarmement qu'elle préside; et le second par Mme C. d'Arcis, trésorière de ce même Comité, qui réussit à présenter et à faire parler dans le délai de temps fixé les déléguées de chacune des organisations internationales constitutives de ce Comité, sur leur activité au cours de ces derniers mois. Enfin, la veille, la réunion familière hebdomadaire du vendredi soir organisée par le Comité, nombreuse d'une quarantaine de personnes, avait été consacrée à une discussion préalable de la question du désarmement qualitatif et quantitatif, sous la direction de Mme Schreiber-Favre et de Miss K. Courtney. On le voit: cette fin de semaine à Genève a été bien remplie pour toutes celles de nos féministes qui ont à cœur leur responsabilité en matière de paix.

J. GUEYBAUD.

heureuse initiative, a vu s'accumuler 1200 kilos de marchandises les plus diverses offertes par toutes les classes de la population et qui ont été distribuées aux chômeurs.

A la Vallée de Joux, même préoccupation. Un foyer chauffé, avec machine à coudre, fer à repasser, lecture, gramophone, causeries, ouvert pour 50 chômeuses, a été si peu fréquenté qu'il a fallu le fermer; la plupart des chômeuses ont trouvé de l'occupation ménagère à la plaine ou en Suisse allemande. Les milliers de cocardes vertes et blanches portées par les Vaudois le 14 avril dernier ont été confectionnées par les chômeuses de la Vallée, ce qui a permis de remettre à chacune une trentaine de francs. La Société de couture de l'Union a confectionné des ballots de vêtements distribués à de nombreuses institutions. La situation des chômeurs (horlogerie) reste tragique; chacun s'ingénie à s'occuper, ainsi cet ouvrier qui fabrique de petits lutrins à l'usage de celles qui lisent en tricotant ou qui lisent au lit, ou cet autre qui a inventé une clé de sûreté bloquant la serrure et empêchant tout cambriolage.

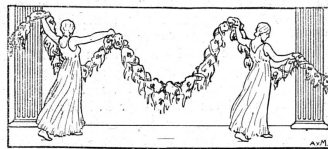
Au programme de la réunion figuraient deux travaux. Mme Curchod-Secretan (Lausanne), présidente de l'Association internationale des Amies de la Jeune fille, a fait l'Historique de la *Maison d'Education, les Mariers*, près Grandson, pour jeunes filles anormales qu'on ne peut laisser sans protection. Mmes Curchod et Siorde, éducatrices par divers scandales, fortes de l'appui des autorités et des pasteurs, ouvrirent le 7 février 1919, la maison de la Mothe, près Vuillebois, avec six jeunes filles. L'œuvre grandit, prospéra, dut s'installer aux Mûriers, près de Grandson et patiemment éduqué, instruit, donne un métier à des jeunes filles anormales, malades souvent, à l'hérédité lourde, qui, lancées dans la vie, y seraient la proie des méchants et succomberaient à la première parole un peu tendre. Il faudrait les garder aux Mûriers, et pour cela, il faut construire une deuxième maison, et l'association ne possède pas de capital.

Au début de l'après-midi, M. Arthur Freymond directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise, à Lausanne, parlant de l'assurance et de la mortalité publique, sut montrer avec tact les abus qu'entraîne l'assurance. Et cependant elle est préférable à l'assistance, mais il faudrait, par un travail d'éducation, résister à la tentation d'en profiter et veiller à la démoralisation des milieux intéressés à l'assurance. M. Freymond donna aussi quelques renseignements sur l'assurance mixte (accidents et maladies) pour le personnel domestique qu'il vient de créer, sujet qui intéressait tout particulièrement son auditoire.

Parlant au nom du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, M. Maurice Veillard a signalé, pour le premier trimestre de 1932, une fâcheuse recrudescence des maladies vénériennes.

Un repas animé, honoré de la présence de M. Arthur Prod'hom, préfet de Lausanne, de Mme et M. E. Gaillard, syndic, de déléguées des sociétés amies ou sœurs, de petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, de la musique, des récitations, un tel offert par l'Union de Lausanne terminèrent fort agréablement cette journée.

S. B.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Institut des Ministères féminins (Genève).

Une longue et très intéressante séance devant un nombreux auditoire a eu lieu le 25 avril au local de l'Union chrétienne de jeunes filles. Du rapport présidentiel, il ressort que les élèves de l'Institut, cette année, sont au nombre de douze; qu'en octobre dernier plusieurs « ministères » ont pris leur vol après obtention du diplôme; qu'il y a eu un rapprochement heureux entre l'Institut et l'Ecole d'Etudes sociales, certains cours réunissant les élèves des deux institutions.

Mme Kocher-Geisendorff rend des plus vivantes pour ceux qui l'écoutent, les tâches multiples et diverses des « pastourelles » lancées dans le monde, par la lecture d'extraits de lettres, dont quelques-unes devraient, ce nous semble, être réunies en brochure et formeraient ainsi une documentation bien faite pour montrer l'intensité de vie spirituelle que les anciennes élèves de l'Institut répandent autour d'elles, l'ardeur, la joie qu'elles mettent dans leur travail. On les voit en Afrique, dans le département du Gard, à Paris, à Londres... Partout, le même rayonnement — et la même reconnaissance envers Genève, qui les a formées à leur tâche.

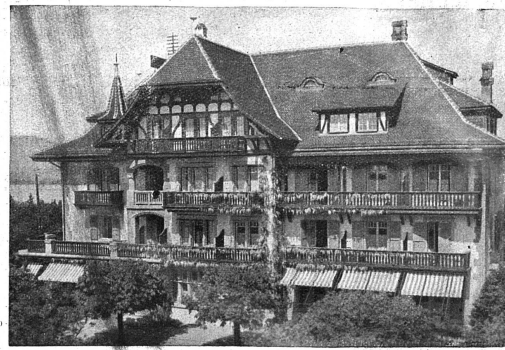
Il existe, depuis peu, deux nouveaux Instituts sur le type de celui de Genève: l'un à Zurich, l'autre à Lausanne. L'Ecole du canton de Vaud est dirigée par Mlle Alice Roud, très expérimentée déjà, et qui fut, à sa sortie de l'Institut de Genève, secrétaire à la Taconnerie; puis très active dans des paroisses vaudoises. Dans le message qu'elle apporte, elle exprime l'espoir que l'Ecole des ministères féminins de Lausanne pourra exercer une influence bienfaisante dans les milieux vaudois, au triple point de vue social, moral, religieux.

Mlle Madeleine Bely, qui, au sortir de l'Ecole de Genève, fut d'abord évangéliste à Roubaix, est maintenant à la tête des éclairseuses Unionistes de France. Son exposé du sujet de ses expériences, sa compréhension des milieux où elle exerce son influence, font de sa causerie très documentée, très vivante quelque chose d'extrêmement attachant, émuant même. Maintenant très active dans des paroisses vaudoises, depuis 1921 des sections neutres. Toutes ensemble, elles constituent la Fédération française des Eclairseuses dans les membres, d'opinions diverses en matière confessionnelle — ou même sans religion aucune — sont unies par un idéal scoutiste et moral commun. Avec joie, Mlle Bely constate que l'esprit de l'Evangile atteint le plus grand nombre de celles même qui n'ont aucune conviction religieuse, et elle attend beaucoup de la Fédération.

M.-L. P.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération qui groupe actuellement dans notre ville 50 Sociétés de tout ordre, a tenu le 27 avril, sous la présidence de Mlle Gourd, son Assemblée de printemps. Le rapport présenté par le Bureau sur son activité pendant les mois d'hiver a d'abord rappelé la mémoire de M. H. Lefort, dont l'appui bienveillant fut acquis au Cartel comme délégué temporaire d'une de ses Sociétés affiliées; puis a rendu compte de nombreuses démarches auprès des autorités compétentes suscitées par la représentation de



HOTEL et RESTAURANT
sans alcool
S E E H O F
HILTERFINGEN
(LAC DE THOUNE)

Cuisine soignée. Belles chambres avec balcons, en partie pourvus d'eau courante. Salles de bains privées. Chauffage central. Lift. Locaux pour divers divertissements. Café, thé, pâtisseries à toute heure.

Prix de pension à partir de Frs. 8.50 par jour. P.S. DE POLBORRE.

TÉLÉPHONE 92.26

La directrice: O. HERZOG-SÜTER

certaines films, soit licencieux, soit plutôt grossiers, mais d'une inspiration néfaste parce qu'elle s'attaque, en la ridiculisant, à cette éducation, de la volonté et du respect de son corps que les éducateurs modernes s'efforcent de donner à la jeunesse actuelle. A ce sujet, le Bureau du Cartel a étudié de près la question de la réglementation du cinéma, de l'âge d'admission des enfants, de l'accès des enfants à des soirées publiques, et a adressé un mémoire sur ces différents points aux Départements de justice et police et de l'instruction publique. D'autre part, et dans un autre ordre d'idées, il s'est intéressé au projet de loi réorganisant la Chambre pénale de l'Enfance, que discute actuellement le Grand Conseil, et a adressé à la Commission chargée de cette étude une lettre demandant l'obligation de l'examen médical et pédagogique du mineur délinquant; il a participé avec d'autres Associations à l'organisation de cette Exposition de l'alimentation rationnelle, qui vient d'obtenir un si vif succès, ainsi qu'à la création de l'œuvre des *Maisons familiales*, laquelle il ne manque qu'une certaine somme pour pouvoir fonctionner. Différentes démarches relatives à d'autres questions de moralité publique et à l'organisation de conférences ont encore occupé le Bureau, que M. Th. Geisendorff remercia, au nom des délégués présents, de son activité.

Une intéressante discussion s'engagea ensuite sur la question du contrôle des films, à propos de faits récents, et le Bureau fut chargé de poursuivre les démarches commencées par lui; puis Mme Chevassu, agente du Dispensaire antialcoolique, fit une causerie sur son activité pratique, qui permit à ses auditeurs de réaliser toute l'utilité de cette institution.

C.

Réunions féminines internationales diverses à Genève.

La séance simultanée à Genève, durant le mois d'avril, de femmes déléguées à la Conférence internationale de femmes et de femmes déléguées à la Conférence du Désarmement, a eu naturellement sa répercussion dans l'organisation de nombreuses réunions de tout ordre pour permettre aux membres des Sociétés féminines de prendre contact avec leurs hôtes. Dans ce domaine, il faut faire une place à part au dîner tenu le 20 avril aux femmes déléguées à la Conférence internationale du Travail par sept grandes Associations féminines internationales, et qui a aussi brillamment réussi que les autres divers colloques offerts en septembre aux femmes déléguées à l'Assemblée de la Société des Nations. Mlle D. Heneker (Canada), directrice du Bureau de Genève de la Fédération internationale de Femmes dans les affaires et les professions, a présidé avec beaucoup de bonne grâce, présentant aux applaudissements de l'assistance les déléguées, dont on a ensuite entendu trois d'entre elles exposer brièvement l'intérêt de chacun des trois sujets à l'ordre du jour de la Conférence qui touchent spécialement les femmes: Mlle Atanaskovitch (Yougoslavie) a rendu compte des difficultés que rencontrait pour élaborer la Convention sur l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles la Commission où elle représentait son gouvernement; Mlle Agnès Mohrke (Allemagne) a présenté un exposé remarquablement clair des systèmes d'assurances sociales; et Mme Palencia (Espagne) a parlé avec cour et conviction des dangers des bureaux de placement payants, tels qu'ils sont apparus à la Conférence. Puis les conversations particulières ont repris avec cordialité et entraînant autour des tables printanièrement fleuries.

Citons encore parmi ces réunions internationales féminines, la réception que Mrs. Corbett Ashby et la charmante idée d'offrir à la presse internationale pour l'intéresser aux travaux du Comité féminin du Désarmement, travaux qu'elle présente elle-même dans un discours très-vivant et convaincu; et les séances hebdomadaires organisées par ce Comité dans ses locaux du quai du Mont-Blanc. D'autre part, au moment où nous écrivons ces lignes, le Comité du Conseil International des Femmes siège en même temps que ses présidentes de Commissions au Lycéum-Club, et nous aurons sans doute à revenir sur ses travaux dans notre prochain numéro.

M. F.

Journées éducatives de Lausanne

Les Conférences organisées sous ce nom à Lausanne, chaque printemps, depuis dix ans, auront lieu cette année les 20 et 21 mai, à la Salle du Grand Conseil.

Après s'être occupées, ces dernières années, des méthodes d'éducation et de la formation des éducateurs, les conférences traiteront cette année plus particulièrement de la mère et du petit enfant au-dessous de 2 ans, et l'année prochaine, de l'âge si difficile de 2 à 7 ans.

- 20 mai. 1^{re} Journée: La mère.
- 9 h. Discours d'ouverture de M. N. BOSSET, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Instruction.
- 9 h. 1/4 Nous les mères (Evocation du rôle maternel et éducatif de la femme dans la famille, dans les carrières éducatives, dans le travail social), par Mme P. BOVET (Genève).
- 10 h. 1/2 Ce que nous voulons pour nos filles (Formation maternelle de jeunes filles), par Mme Ernest DUBOIS, vice-présidente du Comité International des Amies de la jeune fille (Neuchâtel), et Mlle EVAUD, professeur (Le Locle).
- 2 h. 1/2 Où les mères de famille peuvent-elles trouver aide et appui? par Mme GUBSER, collaboratrice du Secrétariat vaudois de l'enfance.
- 3 h. 1/4 Visites: Foyer Maternel, avec exposé du Prof. DR. MURET; Goutte de Lait et ses consultations de nourrissons; Hospice de l'Enfance, avec exposé du Dr. EXCHAQUET. (Départ en autobus de la place du Château)
- 20 h. 30 Maison du Peuple: Conférence publique avec projection. La croissance de l'enfant. Dr. GOLAY, Professeur à la Faculté de Médecine, Directeur de la Policlinique Universitaire.

21 mai. 2^{me} Journée: Le petit enfant.

- 9 h. Ce qui menace la vie du petit enfant. (Les grandes lignes de la pédiatrie), par le Dr. TAILLEN, Professeur de clinique infantile à l'Université, Chef de service de pédiatrie de l'Hôpital Cantonal.
- 10 h. Le premier éveil de l'intelligence chez l'enfant, par M. JEAN PIAGET, Directeur du Bureau International d'Education, Professeur à l'Université de Genève.
- 11 h. Le petit enfant élevé hors du milieu familial, par le Dr. DELAY, professeur à la Faculté de Médecine, Directeur de la Policlinique Universitaire.
- 2 h. 1/4 Clinique infantile: Les consultations de nourrissons, par le Dr. EXCHAQUET. Enfants malade et hôpitaux d'enfants, par le Dr. TAILLEN, Professeur de clinique infantile à l'Université, Chef de service de pédiatrie de l'Hôpital Cantonal.
- Visites de la Clinique infantile, la Maternité et la Pouponnière.

Les inscriptions seront simplement prises à l'entrée. Pour tous renseignements, s'adresser à Pro Juventute, 1, rue de l'Ecole Supérieure, Lausanne.

Carnet de la Quinzaine

- Vendredi 20 mai: GENEVE: Station d'émission de Radio-Genève, 17 h. 30 à 17 h. 45: Causerie féministe par T. S. F., par Mlle Camille Gourd (Pour le titre exact de cette causerie, consulter les programmes spéciaux de Radio).
- 1d.: Comité International féminin pour le Désarmement, 25, quai du Mont-Blanc, 20 h. 30: Réunion familière hebdomadaire de discussion. Invitation cordiale.
- Jeu 26 mai: LAUSANNE: Lycéum-Club (ou Salle Jean-Muret), 20 h. 30: Assemblée générale de la Section de Lausanne du Suffrage féminin. Ici et là, dans notre ville, jadis, causerie par M. G.-A. Bridel, président de l'Association pour le Vieux-Lausanne.
- Vendredi 27 mai: GENEVE: Comité international féminin pour le Désarmement, 25, quai du Mont-Blanc, 20 h. 30: Réunion familière hebdomadaire de discussion. Invitation cordiale.
- LAUSANNE: Chez Mme Jeannet, 38, Mousquines, 20 h. 30: Assemblée de l'Union féminine suisse des professions et des carrières libérales (Présidente: Mme Schroeder, 7, Rumine).
- Samedi 28 mai: GENEVE: Union des Femmes, 22, rue E.-Dumont 16 h.: Thé; 16 h. 30: Assemblée générale de printemps: 1. Rapport du Comité; 2. Election du Comité et de la présidente; 3. Rapport de la Commission du « Lit Romand »; 4. Communications diverses et propositions individuelles; 5. Poèmes de Mme Cuchet-Albaret, lus par l'auteur.